

Critères LHF statut ADEPS 2026-2028

1) Critères généraux

Généraux

- ❷ Avoir une licence fédérale dans un club affilié à la Ligue Handisport Francophone (LHF).
- ❷ Être à jour au niveau du suivi médical organisé annuellement par la LHF.
- ❷ Être de nationalité belge et répondre aux règles fixées par le code de nationalité de l'IPC.
- ❷ Être en règle avec la réglementation en vigueur, liée à l'usage de produits dopants.
- ❷ Rechercher constamment la progression : alimentation correcte, hygiène de vie exemplaire, entraînement suffisant et encadrement de qualité.
- ❷ Faire preuve de fair-play, de loyauté, de courage et détermination lors des événements sportifs.
- ❷ Dans les disciplines où un championnat de Belgique existe, y participer.
- ❷ Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères généraux, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation de la direction technique.

Sportif de Haut Niveau (SHN)

- ❷ Remplir, au moins une fois lors de la saison, un des critères spécifiques dans la catégorie de la discipline sportive pour laquelle le sportif postule à un statut SHN (voir ci-dessous).
- ❷ La performance sportive n'est valable que s'il y a au moins 5 participants provenant d'au moins 3 pays différents qui figurent au classement.
- ❷ La performance sportive n'est valide que si la place/le ranking de l'athlète est inférieur(e) ou égal(e) à la moitié du nombre d'inscrits. En cas de nombre impair d'inscrits, on arrondira au nombre entier de la moitié (par ex.: 7 participants => 3e place, 15 participants => 7e place, etc.) sauf en cas de podium au Championnat du monde dans une discipline paralympique.
- ❷ Avoir une classification internationale avec un statut R ou C dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à un statut.
- ❷ Il n'y a pas de critère d'âge limite pour les SHN.

Espoir Sportif (ES)

- ❷ La première année : remplir, au moins une fois lors de la saison, un des critères spécifiques dans la catégorie de la discipline sportive pour laquelle le sportif postule à un statut JT (voir ci-dessous).

- Les 3 années suivantes : remplir les critères élaborés spécifiquement pour le sportif et suivre la courbe d'évolution spécifiquement dessinée pour le sportif. Ces objectifs sont clairement communiqués aux sportifs et inscrits dans le contrat signé avec la LHF. Ils sont établis pour permettre aux sportifs d'atteindre le statut de Sportif de Haut Niveau dans les 4 ans.
- La performance sportive n'est valable que s'il y a au moins 5 participants provenant d'au moins 3 pays différents qui figurent au classement.
- La performance n'est valide que si la place/le ranking de l'athlète est inférieur(e) ou égal(e) aux 2/3 du nombre d'inscrits sauf en cas de podium au Championnat d'Europe dans une discipline paralympique.
- Avoir une classification internationale avec un statut R ou C dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à un statut.
- Critère d'âge : le sportif doit être âgé de maximum 30 ans ou être classifié au niveau international depuis moins de 5 ans.
- Le statut d'ES est attribué pour une durée maximale de 4 ans.

Jeune Talent (JT)

- La première année : remplir, au moins une fois lors de la saison, un des critères spécifiques dans la catégorie de la discipline sportive pour laquelle le sportif postule à un statut JT (voir ci-dessous).
- Les 3 années suivantes : remplir les critères élaborés spécifiquement pour le sportif et suivre la courbe d'évolution spécifiquement dessinée pour le sportif. Ces objectifs sont clairement communiqués aux sportifs et inscrits dans le contrat signé avec la LHF. Ils sont établis pour permettre aux sportifs s'atteindre le statut de Sportif Espoir dans les 4 ans.
- S'entraîner minimum 4 fois par semaine et participer à 4 compétitions nationales officielles par an dans la discipline pour laquelle le statut est demandé.
- Avoir une classification internationale ou nationale avec un statut R ou C dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à un statut.
- La performance n'est valide que si la place/le ranking de l'athlète est inférieur(e) ou égal(e) aux 3/4 du nombre d'inscrits sauf en cas podium au Championnat d'Europe dans une discipline paralympique.
- Se faire classifier au niveau international dans l'année qui suit la première année d'obtention du statut JT.
- Avoir un planning pertinent (entraînements, stages et compétitions) par rapport aux objectifs fixés.
- Réaliser les suivis médicaux, paramédicaux et d'évaluation sportive proposés par la LHF.
- Posséder une cellule de proximité adaptée à son niveau, ses besoins et sa discipline (entraîneur, kiné, médecin, PP, diététicien, psychologue du sport,...).
- La performance sportive n'est valable que s'il y a au moins 5 participants provenant d'au moins 3 pays différents qui figurent au classement.

- 🌀 Critère d'âge : le sportif doit être âgé de maximum 25 ans ou être classifié au niveau international depuis moins de 5 ans.
- 🌀 Le statut de JT est attribué pour une durée maximale de 4 ans.

Partenaire d'entraînement

- 🌀 Les demandes de statut pour les partenaires d'entraînement sont analysées au cas par cas.
- 🌀 Il n'y a pas de critère d'âge pour les partenaires d'entraînement.

2) Critères spécifiques par sport

Le ranking mondial (RKM) signifie le ranking mondial nettoyé en tenant compte du maximum de places qui seront attribuées par pays lors des Jeux Paralympiques. Pour les championnats (CE/CM), si cela n'est pas spécifié autrement, sont pris en compte uniquement les championnats de première division.

Athlétisme

SHN	ES	JT
Top 8 CM/JP	Top 10 CM/JP	Temps de référence JT
Temps de référence SHN	Temps de référence ES	

Tableau des temps de références valable de 2026 à 2028 : voir annexe.

Aviron

SHN	ES	JT
Top 6 CM/JP	Top 12 CM/JP	sélection CM CdM
2 X top 6 en CdM	2 X top 12 en CdM	

Badminton

SHN	ES	JT
Top 16 Ranking mondial	Top 24 Ranking mondial	Top 40 Ranking mondial
2 finales tournoi niveau 1 ou supérieur	2 victoires en tournoi niveau 3 ou supérieur	
¼ de finale aux JP		

Boccia

SHN	ES	JT
Top 8 JP/CM	Top 16 CM	/
Top 4 CE	Top 8 CE	
Top 8 RKM	Top 16 RKM	
2 x Top 4 CdM (*) 2 x Top 8 CdM (**)	2 x Top 8 CdM (*) 2 x Top 12 CdM (**)	

(*) Participation de 8 à 18 joueurs

(**) Participation de 19 à 24 joueurs

Cécifoot

SHN	ES	JT
Top 2 CE	Top 4 CE div A	Sélection CE divA
Top 8 CM/JP	Sélection/Participation CM	Top 6 CE div A
		Statut accessible pour un sportif qui a une première sélection en équipe nationale dont le statut est SHN ou ES

Cyclisme

SHN	ES	JT
Top 6 CM/JP* 2 x Top 6 CdM*	Top 10 CM/JP* 2 x Top 10 CdM*	Top 16 CM* 2 x Top 16 CdM*
Top 8 CM/JP** 2 x Top 8 CdM**	Top 12 CM/JP** 2 x Top 12 CdM**	Top 20 CM** 2 x Top 20 CdM**

* Si le nombre de cyclistes au ranking mondial est <50

** Si le nombre de cyclistes au ranking mondial est égal ou >50

Equitation

En individuel :

SHN	ES	JT
2 x minimum 140 points en CPEDI*** (Grand Prix A + Grand Prix B)	1 x minimum 136 points en CPEDI***	1 X minimum 132 points en CPEDI*** ou CPEDN
Top 6 CM ou JP	Top 10 JP	
Top 3 CE		

Par équipe :

SHN	ES	JT
Top 8 CM ou JP	/	/
Top 5 CE		

Escalade

SHN	ES	JT
Top 4 championnat du monde	Top 6 championnat du monde	Après Sélection par le CAB, participer à 3 compétitions internationales sur deux saisons consécutives.
2x Top 4 en Coupe du Monde	2x Top 6 en Coupe du Monde	Niveau minimum à prester chez les femmes : <ul style="list-style-type: none"> - 6b/+ : RP1, RP2, AL1, B1 à B3 - 7a/+ : AU2, AL2, RP3, AU3
		Niveau minimum à prester chez les hommes : <ul style="list-style-type: none"> - 6b/+ : RP1, AL1, B1 à B3 - 7a/+ : RP2, AU2 - 7b : AU3, RP3, AL2

Goalball

SHN	ES	JT
Top 8 RKM et faire partie du groupe A européen	Top 16 CM et faire partie du groupe A européen	Statut accessible pour un sportif qui a une première sélection en équipe nationale dont le statut est SHN ou ES

Natation

SHN	ES	JT
Top 8 CM/JP	Top 10 CM/JP	Temps de référence JT
Top 3 CE	Top 8 CE	
Temps de référence SHN	Temps de référence ES	

Tableau des temps de références valable de 2026 à 2028 : voir annexe

Ski

Dame :

SHN	ES	JT
Visuel : Top 5 ranking mondial Debout : Top 6 ranking mondial Assis : Top 5 ranking mondial	Visuel : Top 10 ranking mondial Debout : Top 10 ranking mondial Assis : Top 7 ranking mondial	sélection CM : Vitesse : 170 pts Technique : 220 pts
Visuel : Top 4 CM Debout : Top 6 CM Assis : Top 4 CM	Visuel : Top 6 CM Debout : Top 10 CM Assis : Top 6 CM	
Points FIS SHN	Points FIS ES	Points FIS JT

Homme :

SHN	ES	JT
Visuel : Top 6 ranking mondial Debout : Top 6 ranking mondial Assis : Top 6 ranking mondial	Visuel : Top 10 ranking mondial Debout : Top 10 ranking mondial Assis : Top 10 ranking mondial	sélection CM Vitesse : 170 pts Technique : 220 pts
Visuel : Top 5 CM Debout : Top 6 CM Assis : Top 6 CM	Visuel : Top 10 CM Debout : Top 10 CM Assis : Top 10 CM	
Points FIS SHN	Points FIS ES	Points FIS JT

Taekwondo

SHN	ES	JT
Top 6 CM/JP	Top 10 CM/JP	/

Tennis

SHN	ES	JT
Top 16 Ranking mondial	Top 24 Ranking mondial	Top 40 Ranking mondial
2 finales en ITF1 ou tournoi supérieur	2 victoires en ITF3 ou supérieur	
¼ de finale aux JP		

Tennis de table

SHN	ES	JT
Top 16 Ranking mondial	Top 24 Ranking mondial	Top 40 Ranking mondial
¼ finale CM/JP	⅛ CM/JP	
Top 3 CE	¼ finale CE	
2 x ½ finale Elite competition	2 x ¼ finale Elite competition Finale Challenger competition	

Triathlon

SHN	ES	JT
Top 6 CM JP ou RKM	Top 10 CM JP ou RKM	Temps de référence JT
Top 3 CE	Top 6 CE	

Tir à l'arc

SHN	ES	JT
Top 8 CM ou JP	Top 16 CM ou JP	réaliser les critères nationaux pour être sélectionnable aux CE ou CM
Top 4 CE	Coupe du monde : 2 places dans le Top 8	
Coupe du monde : 2 places dans le Top 4	Top 8 CE	
Top 8 Ranking mondial	Top 16 Ranking mondial	

Tir sportif

SHN	ES	JT
Top 6 (RKM > 50 athlètes) Top 4 (RKM < 50 athlètes)	Top 10 (RKM > 50 athlètes) Top 8 (RKM < 50 athlètes)	/
Top 6 CM/JP (*)	Top 12 CM (*)	
Top 3 CE (*)	Top 8 CE (*)	
2 x Top 4 CdM	2 x Top 8 CdM	

(*) Si plus de 50% du Top 20 (RKM) sont présents.

Autres sports paralympiques

SHN	ES	JT
Top 6 CM/CdM/JP	Top 12 CM/CdM/JP	sélection CE
Top 3 CE	Top 6 CE	

Ce tableau est une base de réflexion. Chaque sport sera analysé au cas par cas.

Sports non-paralympiques

Les critères ci-dessus sont valables pour les sports et disciplines paralympiques. Pour les sports et disciplines non-paralympiques, seuls les critères ci-dessous sont valables.

SHN	ES	JT
Top 6 CM (1/3 supérieur)	Top 8 CM (1/2 supérieur)	/
Top 3 CE (1/3 supérieur)	Top 6 CE (1/2 supérieur)	

Ce tableau est une base de réflexion. Chaque sport sera analysé au cas par cas.